

Au coeur du Vieux-Québec **Le Cavalier du Moulin**

Michel Gaumond

Number 37, Spring 1994

Des lieux chargés d'histoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8584ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

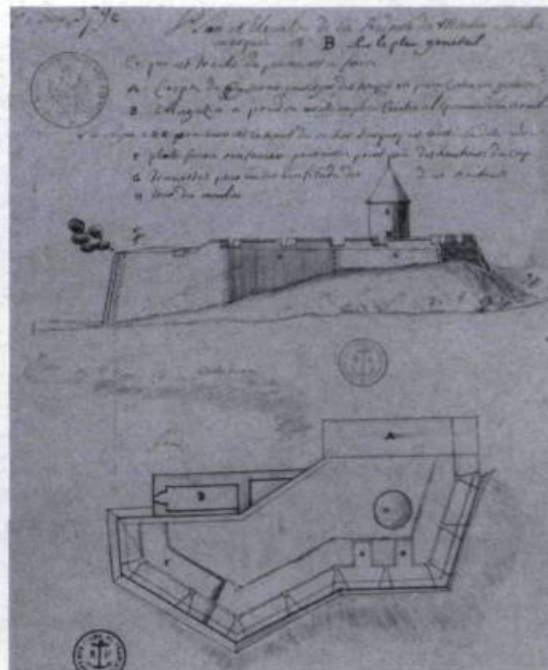
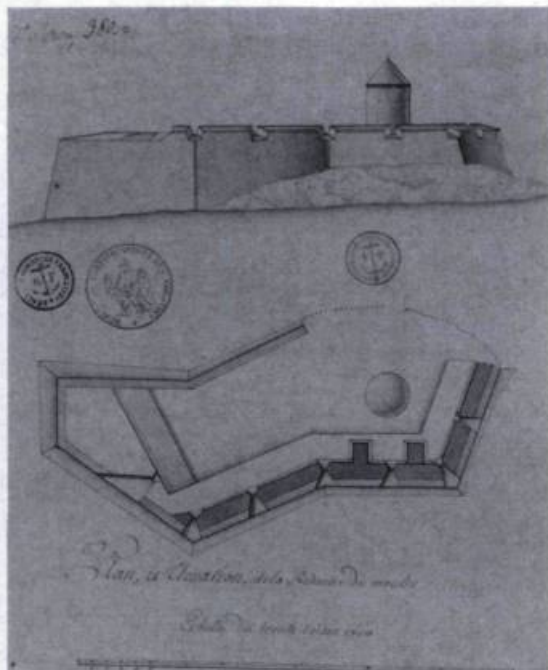
0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gaumond, M. (1994). Au coeur du Vieux-Québec : le Cavalier du Moulin. *Cap-aux-Diamants*, (37), 26–27.



Au cœur du Vieux-Québec Le Cavalier du Moulin

Lieu de quiétude, îlot de verdure, le Cavalier du Moulin nous confie son secret...

par Michel Gaumont

LE PROMENEUR CURIEUX, QUI APRÈS AVOIR FRANCHI la grille menant au petit parc à l'extrémité de la rue Mont-Carmel, en se demandant s'il fait une intrusion dans une propriété privée, n'est pas sans deviner que l'endroit doit être chargé d'histoire.

Il sait que le parc a pour nom le *Cavalier du Moulin*, mais de moulin, point, et de cavalier avec sa monture encore moins. En jetant un œil interrogateur aux deux petites caronades montées sur leurs affûts de fonte, il s'interroge: que font là ces canons pointés sur les toits des maisons voisines?

Qu'en est-il exactement?

En 1658, Simon Denys de la Trinité se fait construire un moulin à vent là où se dressent aujourd'hui les vestiges de la Redoute du Cap-aux-Diamants et, en 1663, il le déplace en contrebas, sur une butte rocheuse appelée alors Mont Carmel.

Ce moulin ainsi qu'une maison de colombage alors en construction seront vendus le 9 octobre 1672 à Nicolas Dupont de Neuville. En 1687, on le décrit ainsi: «Moulin [...] situé en cette ville haute sur la Butte et lieu appelée Mont Carmel».

Parmi les meuniers de Nicolas Dupont, nous connaissons: Jacques Manseau en 1674, Jean Brousseau de 1687 à 1702, François Greleau en 1698, Claude Panneton et Jacques Frichet en 1699, Claude Panneton de nouveau de 1699 à 1704 et Pierre Sené de 1704 à 1709.

En 1717, le petit-fils de Nicolas Dupont, Nicolas-Marie Renaud d'Avène Des Méloizes, fait réparer le moulin et, en 1740, il en donne ainsi la description: «[...] sur laquelle place de Mont Carmel est bâti un moulin à vent construit en pierre de vingt pieds de large et vingt cinq pieds de long, une maison en bois de pièce sur pièce de trente pieds de long sur vingt de large, une étable et écurie joignant ensemble aussy en bois de pièce sur pièce de trente pieds sur vingt de large, le

Plan et élévation de la Redoute du moulin en 1710. (Archives nationales de France).

surplus en cour, jardin et pacage». Et voilà notre moulin!

En 1693, les lieux sont radicalement transformés par l'érection d'une muraille de pierre ordonnée par l'intendant Champigny. Le marché de construction précise qu'on doit ériger «la muraille de la plateforme qui est à faire sur la butte à l'entour du moulin qui sert de cavalier dans le bastion Saint-Louis».

Voilà notre cavalier! Il domine les environs d'une hauteur de dix mètres et permet de tirer par-dessus les remparts de terre du bastion Saint-Louis.

Les ingénieurs militaires définissent ainsi un cavalier: «terme de fortification, amas de terre dont le sommet compose une plateforme sur laquelle on dresse des batteries de canon pour nettoyer la campagne ou pour détruire quelque ouvrage de l'ennemi».

Les mémoires des ingénieurs du XVIII^e siècle concernant les fortifications de Québec en font souvent état: «Ce Cavalier du Moulin est une portion de pentagone pouvant contenir quatre pièces de canon [...] situé dans un fort gros roc escarpé [...] c'est la meilleure pièce du pays [...] Ce cavalier est assez bien situé mais si petit qu'il n'y avait pas moyen de s'en servir [...] la redoute du Moulin n'a point de logement que la tour d'un moulin à vent...».

En reportant plus à l'ouest en 1755 la ligne des fortifications de Québec, le Cavalier du Moulin perdit en même temps son moulin et sa valeur stratégique. Il devint propriété du gouvernement militaire à la Conquête. Au début du XIX^e siècle, on y a construit plusieurs petits bâtiments ainsi que la maison du colonel Darling incendiée en 1844 et garnie d'une intéressante cave à vin.

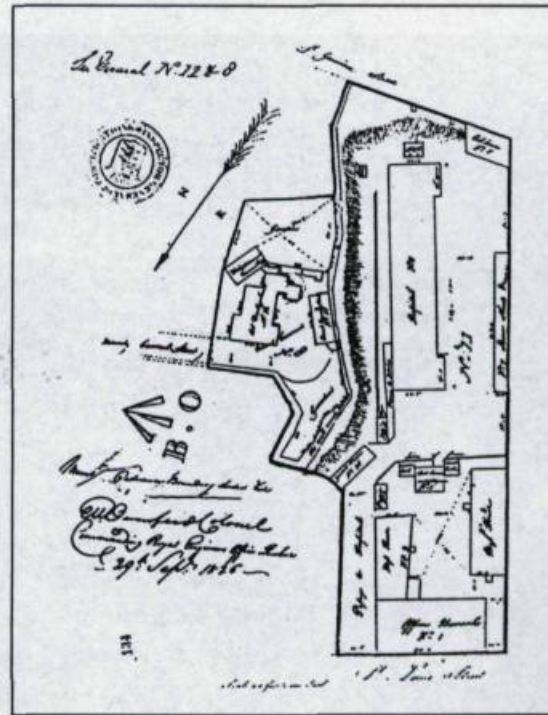
À ce moment, le mur du Cavalier du Moulin tombe en ruine, on le refait mais en pierre du Cap Rouge (grès), alors qu'à l'origine il était en pierre du Cap (schiste noir), avec les angles en pierre de Beauport (calcaire). Une seconde réfection eut lieu vers 1845 sans rétablir les embrasures originales.

En 1894 le Cavalier du Moulin est loué à Sir Adolphe Caron pour une période de 21 ans à 30 \$ par an, renouvelable pour un autre 21 ans. À ses pieds, du côté ouest, on retrouvait en 1825 l'hôpital militaire converti en cour de justice vers 1875 et incendié le 17 janvier 1940. Le laboratoire de métrologie ou de calibration de la Défense nationale occupe aujourd'hui cet emplacement.

C'est en avril 1962 que le gouvernement du Québec, par le biais du ministère de la Jeunesse, se porte acquéreur du Cavalier du Moulin ainsi que

de la maison voisine. Les vendeuses sont les religieuses du Mary Mount College qui en étaient propriétaires depuis 1943.

Pour se conformer à l'obligation d'entretenir les murs de pierre, le ministère des Travaux publics du Québec amorce une restauration en 1976-



En 1826, le site du Cavalier du Moulin est occupé par plusieurs bâtiments dont la résidence du colonel Darling. (Archives nationales du Canada).



Situé à l'extrémité de la rue du Mont Carmel, le petit parc du Cavalier du Moulin est une véritable oasis de tranquillité et de verdure.

1977, opération qui ne se terminera qu'en 1981 car elle avait soulevé la colère et l'inquiétude du comité des citoyens du Vieux-Québec.

Durant les travaux d'aménagement, nous avons pu apercevoir furtivement les vestiges des contreforts massifs érigés par les entrepreneurs Jean Le Rouge et Pierre Janson La Palme en mai 1693. Les fondations du moulin et de la maison du colonel Darling restèrent cependant cachées à nos regards.

En flânant dans ce petit parc d'une délicieuse tranquillité, on ne peut que rappeler les noms sonores et glorieux des Frontenac, de Bochart Champigny, de Boisberthelot de Beaujours, de Janson La Palme, de Simon Denys de la Trinité, de Nicolas Dupont de Neuville et de Nicolas-Marie Renaud d'Avène Des Méloizes dont la seule énumération forme une musique à l'oreille. ♦

À la mémoire de Jean-Claude Hébert.

Michel Gaumond est archéologue au ministère de la Culture et des Communications.